

les instances

conseil de classe

consiste à faire un bilan général de la classe et individuel de chaque élève.

participants :

- chef d'établissement
- professeur principal
- professeurs
- CPE
- parents d'élèves
- délégués élèves
- (- personnel d'orientation)

conseil de discipline

examiner une situation grave dont un élève est responsable pour prendre une décision pour éventuellement une sanction

Assemblée générale des délégués

regroupement de tout les délégués, CVL, CVC, CA ainsi que Mme Mermon, Mme Doffagne et Mme Franchie.
1 réunion en début pour élire CVL, CA et CVC. 1 réunion en fin d'année pour faire un résumé.

conseil d'administration

• prend des décisions → pédagogiques
→ financières

• Organe de décision

• membres de droit + membres élus

CVC

Le CVC est une instance où l'on se réunit environ 3 fois par an pour parler, échanger et essayer d'améliorer la vie quotidienne au collège.

CVL et

- 5 enseignants
- 10 lycéens
- 2 représentants des parents d'élèves

Le CVL est consulté sur les questions liées à la vie Lycéenne.

commission permanente

sert de débat uniquement pour parler et préparer le CA
membre composé :

- CPE
- Proviseur
- gestionnaire

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Sont à :

- Contribuer à la citoyenneté
- Préparer le plan de prévention à la violence.
- Proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion.
- Organiser pour faire venir des intervenants extérieurs.